

**PROCES VERBAL DU
CONSEIL MUNICIPAL DE MARLHES DU 07 MARS 2026**

Le 7 Mars 2026 à 8 heures 30, les membres composant le Conseil Municipal de la Commune de MARLHES, Loire, se sont réunis à la Mairie de MARLHES, Salle du Conseil, après avoir été convoqués dans les délais légaux le 27 Février 2026 par Mr Jean-François CHORAIN, Maire.

PRESENTS : CHORAIN Jean-François, PIOT Michelle, EPALLE Daniel, DURIEU Françoise, LEGER Sébastien, GRANGE Aurélie, ROYON Frédéric, BERTHAIL Angélique, BOYER Carole, PEYRARD Olivier

ABSENTS EXCUSES : GUILLAUME Chris, DEBARD Béatrice ayant donné pouvoir à BOYER Carole, EPALLE Sandrine ayant donné pouvoir à GRANGE Aurélie

SECRETAIRE : BOYER Carole

En cette dernière séance pour l'équipe sortante, Mr le Maire souligne l'évolution du travail des membres du conseil municipal. L'équipe municipale remercie Chris Guillaume pour son implication et pour l'énergie apportée au suivi et à la réalisation des projets.

Approbation à l'unanimité du compte rendu du conseil municipal du 07 février 2026.

Le déroulement de l'ordre du jour peut débuter.

A. FINANCES

1 – Approbation du CA 2025 (CFU) du budget Commune et des Comptes de Gestion 2025

Le CFU se substitue au compte administratif et au comptes de gestion, par dérogation aux dispositions législatives et réglementaires régissant ces documents ;

L'article L. 2121-14 du CGCT interdit formellement au maire de voter son propre compte administratif et ne peut donc pas donner ou recevoir une procuration ;

Dans ce cadre, M. le maire a quitté la séance et que le conseil municipal, a élu Mme Michelle PIOT, 1^{ère} adjointe, pour assurer la présidence de la séance sur le sujet ;

Le CFU du budget COMMUNE présenté et résumé comme suit :

Commune de Marthes (M57) - COMMUNE DE MARLHES - CFU - 2025

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHETIQUES	I
PRESENTATION GENERALE DU COMPTE FINANCIER – VUE D'ENSEMBLE	B1

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N					
			Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	2 553 810,00	1 487 528,44	4 041 338,44
	Recettes réalisées (1)	B	767 046,58	1 627 775,89	2 394 822,47
	Restes à réaliser	C	1 003 435,00	0,00	1 003 435,00
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	2 153 606,30	1 487 528,44	3 641 133,74
	Dépenses réalisées (1)	E	973 187,76	1 335 844,99	2 309 032,75
	Restes à réaliser	F	1 089 969,00	0,00	1 089 969,00
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G = B – E	-206 141,18	291 930,90	85 789,72
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H	-400 204,70	0,00	-400 204,70
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent /déficit	G + H	-606 345,88	291 930,90	-314 414,98
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I = C - F	-86 554,00	0,00	-86 554,00
Résultat cumulé	Excédent /déficit	G + H + I	-692 899,88	291 930,90	-400 968,98

Considérant les délibérations 2026-02-01 à 2026-02-05 approuvant successivement les Comptes Administratifs des budgets annexes LOTISSEMENT et MAISON DE SANTE, les CA des budgets ASSAINISSEMENT et EAU et l'ensemble des Comptes de Gestion correspondants ;

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité (le maire étant sorti et n'ayant pas pris part au vote), **APPROUVE** les CFU des budgets annexes LOTISSEMENT et MAISON DE SANTE, des budgets ASSAINISSEMENT, EAU et COMMUNE.

2 - Affectation des résultats 2025

Mr le Maire rappelle l'affectation des résultats 2025 approuvée le 7/02/2025 sur les budgets :

Budget annexe Lotissement :

Résultat 2025 Déficit	- 130 478,45 €
Affectation : 002 Déficit antérieur reporté	- 130 478,45 €

Budget annexe Maison de Santé :

Résultat 2025 Excédent	51 231,01 €
Affectation : 1068 Réserve pour investissement	20 000,00 €
002 Excédent antérieur reporté	31 231,01 €

Budget Assainissement :

Résultat 2025 Excédent	40 385,18 €
Affectation : 002 Excédent antérieur reporté	40 385,18 €

Budget Eau :

Résultat 2025 Excédent	17 030,61 €
Affectation : 1068 Réserve pour investissement	17 030,61 €

Il propose au Conseil municipal de procéder à l'affectation des résultats d'exploitation du Budget Communal, figurant au Compte Financier Unique 2025.

Budget Communal :

Résultat 2025 Excédent	291 930,90 €
Affectation : 1068 Réserve pour investissement	291 930,90 €

Après avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Municipal **APPROUVE** l'affectation des résultats d'exploitation 2025 ci-dessus.

3 – Approbation des budgets primitifs 2026

Chacun des budgets primitifs est présenté : Lotissement, Maison de Santé, Eau, Assainissement et Commune. Ces budgets ont fait l'objet de réunions préparatoires en commissions finances et ont tous été votés à l'unanimité par le conseil municipal.

BUDGET LOTISSEMENT 2026

DEPENSES de FONCTIONNEMENT			RECETTES de FONCTIONNEMENT		
	Chapitre	Montant		Chapitre	Montant
Résultat d'exploitation reporté	002	130 478,45 €			
Charges à caractère général	011	25 000,00 €	Opérations d'ordre de transfert entre sections	042	55 800,00 €
Opérations d'ordre de transfert entre sections	042		Produits des services, du domaine et des ventes divers	70	135 000,00 €
Opérat° ordre intérieur de la section	043	795,00 €	Opérat° ordre intérieur de la section	043	795,00 €
Charges financières	66	795,00 €	Autres produits de gestion courante	75	100,00 €
TOTAUX		157 068,45 €			191 695,00 €

DEPENSES d'INVESTISSEMENT			RECETTES d'INVESTISSEMENT		
	Chapitre	Montant		Chapitre	Montant
Opérations d'ordre entre sections	040	55 800,00 €	Solde d'exécution de la section reporté	001	142 001,08 €
Emprunts et dettes assimilées	16	13 486,00 €	Opération d'ordre de transfert entre sections	040	0 €
TOTAUX		69 286,00 €			142 001,08 €

BUDGET MAISON DE SANTE 2026

DEPENSES de FONCTIONNEMENT			RECETTES de FONCTIONNEMENT		
	Chapitre	Montant		Chapitre	Montant
Charges à caractère général	11	7 380,00 €	Excédent fonctionnement Reporté	002	31 231,01 €
Charges de personnel	12	8 000,00 €			
Virement à la section d'investissement	023	42 550,00 €	Opérations d'ordre de transfert entre sections	042	21 300,00 €
Opérations d'ordre de transfert entre sections	042	23 900,00 €	Produits des services, et ventes divers	75	33 400,00 €
Autres charges de gestion courante	65	700,00 €			
Charges financières	66	3 400,00 €			
Charges exceptionnelles	67	600,00 €	Produits exceptionnels	77	598,99 €
TOTAUX		86 530,00 €			86 530,00 €

DEPENSES d'INVESTISSEMENT			RECETTES d'INVESTISSEMENT		
	Chapitre	Montant		Chapitre	Montant
Opérations d'ordre de transfert entre sections	040	21 300,00 €	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	001	80 038,62 € €
			Dotations, fonds divers et réserves	10	20 000,00 €
Emprunts et dettes	16	26 500,00 €	Virement de la section d'exploitation	021	42 550,00 €
Immobilisations incorporelles	20	19 288,00 €	Opérations d'ordre de transfert entre sections	040	23 900,00 €
Immobilisations en cours	23	100 000,00 €	Emprunts et dettes assimilées	16	599,38 €
TOTAUX		167 088,00 €			167 088,00 €

BUDGET ASSAINISSEMENT 2026

DEPENSES de FONCTIONNEMENT			RECETTES de FONCTIONNEMENT		
	Chapitre	Montant		Chapitre	Montant
Charges à caractère général	011	39 200,00 €	Excédent antérieur reporté	002	40 385,18 €
Charges de personnel et frais assimilés	012	15 000,00 €	Opérations d'ordre de transfert entre sections	042	36 000,00 €
Atténuation de produits	014	3 000,00 €			
Virement à la section d'investissement	023	50 000,00 €	Produits des services, du domaine et ventes	70	88 000,00 €
Opérations d'ordre de transfert entre sections	042	48 100,00 €			
Autres charges de gestion courante	65	220,00 €			
Charges financières	66	6 300,00 €	Autres produits de gestion courante	75	100,00 €
Charges exceptionnelles	67	1 180,00 €			
Dotations aux amortissements et aux provisions	68	2 000,00 €	Produits exceptionnels	77	514,82 €
TOTAUX FONCTIONNEMENT		165 000,00 €			165 000,00 €

DEPENSES d'INVESTISSEMENT			RECETTES d'INVESTISSEMENT		
	Chapitre	Montant		Chapitre	Montant
Opérations d'ordre de transfert entre sections	040	36 000,00 €	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	001	47 398,26 €
Emprunts et dettes assimilés	16	10 400,00 €	Virement de la section d'exploitation	021	50 000,00 €
Immobilisations incorporelles	20	75 012,00 €	Opérations d'ordre de transfert entre sections	40	48 100,00 €
Immo corporelles	21	4 400,00 €			
Immobilisations en cours	23	143 018,26 €	Subventions d'investissement	13	123 332,00 €
TOTAUX INVESTISSEMENT		268 830,26 €			283 928,00 €

BUDGET EAU 2026

DEPENSES de FONCTIONNEMENT			RECETTES de FONCTIONNEMENT		
	Chapitre	Montant		Chapitre	Montant
Charges à caractère général	011	113 100,00 €	Report excédent	002	0 €
Charges de personnel et frais assimilés	012	30 000,00 €	Opérations d'ordre de transfert entre sections	042	37 000,00 €
Atténuation de produits	014	22 500,00 €			
Virement à la section d'investissement	023	0,00 €	Produits des services, du domaine et ventes	70	223 000,00 €
Opérations d'ordre de transfert entre sections	042	81 000,00 €			
Autres charges de gestion courante	65	830,00 €	Autres produits de gestion courante	75	100,00 €
Charges financières	66	11 800,00 €			
Charges exceptionnelles	67	770,00 €	Produits exceptionnels	77	1 900,00 €
Dotations aux amortissements et aux provisions	68	2 000,00 €			
TOTAUX FONCTIONNEMENT		262 000,00 €			262 000,00 €

DEPENSES d'INVESTISSEMENT			RECETTES d'INVESTISSEMENT		
	Chapitre	Montant		Chapitre	Montant
Opérations d'ordre de transfert entre sections	40	37 000,00 €	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	001	113 656,61 €
Emprunts et dettes assimilées	16	17 410,00 €	Virement de la section de fonctionnement	021	0,00 €
Immobilisations corporelles	21	18 600,00 €	Opérations d'ordre de transfert entre sections	040	81 000,00 €
Immobilisations en cours	23	247 918,00 €	Dotations, fonds divers et réserves	10	17 030,61 €
			Subventions d'investissement	13	102 590,00 €
			Emprunt et dettes assimilées	16	6 650,78 €
TOTAUX INVESTISSEMENT		320 928,00 €			320 928,00 €

BUDGET COMMUNE 2026

DEPENSES de FONCTIONNEMENT			RECETTES de FONCTIONNEMENT		
	Chapitre	Montant		Chapitre	Montant
Charges à caractère général	011	397 950,00 €	Résultat d'exploit° reporté	002	0 €
Charges de personnel et frais assimilés	012	429 500,00 €	Atténuation de charges	013	3 000,00 €
Atténuation de produits	014	500,00 €	Produits des services, du domaine et ventes divers	70	215 570,00 €
Virement à la section d'investissement	023	139 975,00 €	Impôts et taxes	73	45 200,00 €
Opérations d'ordre de transfert entre sections	042	27 300,00 €	Impositions directes	731	645 600,00 €
Autres charges de gestion courante	65	418 600,00 €	Dotations et participations	74	475 155,00 €
Charges financières	66	40 300,00 €	Autres produits de gestion courante	75	70 600,00 €
Charges exceptionnelles	67	1 000,00 €	Produits exceptionnels	77	1 000,00 €
Dot. Provisions semi-budgétaires	68	1 000,00 €			

TOTAUX

FONCTIONNEMENT

1 456 125,00 €

1 456 125,00 €

DEPENSES d'INVESTISSEMENT			RECETTES d'INVESTISSEMENT		
	Chapitre	Montant		Chapitre	Montant
Solde d'exécution de la section Invest. Reporté	001	606 345,88 €	Virement de la section d'exploitation	021	139 975,00 €
Emprunts et dettes assimilées	16	90 300,00 €	Produits des cessions d'immo.	024	735 000,00 €
Immo incorporelles	20	55 363,00 €	Opérations d'ordre de transfert sections	040	27 300,00 €
Sub. d'équipement versées	204	121 244,00 €	Dotations, fonds divers et réserves	10	439 930,90 €
Immobilisations corpo.	21	222 922,00 €	Subventions d'inves.	13	595 123,00 €
Immobilisations en cours	23	1 411 154,02 €	Emprunts et dettes assimilées	16	570 000,00 €

TOTAUX

INVESTISSEMENT

2 507 328,90 €

2 507 328,90 €

B - TRAVAUX

1- Route de Chaussitre

Lors des travaux d’Alimentation en Eau Potable sur le secteur de Montaron, il a été constaté que les conduites d’Eaux Pluviales en traversée de la Route de Chaussitre étaient en mauvais état. Etant donné que cette voie communale fait l’objet du **programme Voirie 2026**, il convient tout d’abord de remplacer les anciens conduits endommagés en pierre par de nouveaux tuyaux annelés bétonnés.

Ces travaux préparatoires ont été évalués à 27 100 € par l’entreprise T.P. BORNE en charge des travaux A.E.P.

Ils permettront d’améliorer l’écoulement des eaux pluviales et la longévité de l’enrobé

Après avoir délibéré à l’unanimité, le Conseil Municipal, **AUTORISE** Mr le Maire à signer le devis de l’entreprise BORNE

2 – Programme voirie 2026

La délibération du 18 Octobre 2025 approuvait les travaux de voirie 2026 ; à savoir la réfection de la **Route de Chaussitre** suite aux travaux d’Alimentation en Eau Potable sur le secteur de Montaron.

Le bureau d’études SICC VRD de ST-GENEST-MALIFAUZ, chargé de la maîtrise d’œuvre, avait alors estimé les travaux à **176 520 € HT**.

Suite à l’appel d’offres, ce sont 6 entreprises qui ont répondu et après analyse du bureau de maîtrise d’œuvre, la Commission d’Appel d’Offres propose de retenir l’entreprise COLAS de St-Etienne qui a fait l’offre la plus basse à 122 888,75 € HT.

Les travaux seront effectués en septembre 2026.

Pour ce projet, la commune a sollicité des aides financières auprès de la Préfecture de la Loire (au titre de la *DETR*, dans la cadre de l’extension de réseau d’eau potable communal) et du Département de la Loire (au titre de l’*Enveloppe Voirie*).

Le plan de financement est ainsi modifié :

DEPENSES HT		RECETTES	
Travaux de voirie	122 888 €	Etat – DETR 40 %	61 032 €
Travaux préparatoires EP	27 100 €	Département – Voirie 40 %	61 032 €
Honoraires MO	2 592 €	Fonds propres 20%	30 516 €
TOTAUX DEPENSES	152 580 €	TOTAUX RECETTES	1520 €

Après avoir délibéré à l’unanimité, le Conseil Municipal **RETIENT** l’offre¹ de la société COLAS, autorise le Maire à signer le marché correspondant et **VALIDE** le nouveau plan de financement.

C - CONVENTION

1 – Validation du marché de contrôle des Assainissements non collectifs

La délibération du 20 Décembre 2025 autorisait la CCMP à mener la procédure de passation et de l'exécution du marché, au nom et pour le compte des communes membres, telle que définie dans la convention constitutive du groupement de commandes pour les contrôles des installations d'Assainissement Non Collectif.

Après appel d'offres, le conseil communautaire s'est prononcé lors de sa séance du 24 Février 2026 pour reconduire le marché avec le bureau d'études Holocène.

Les tarifs peuvent être majorés, pour les usagers, de frais de dossier.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **Approuve** le choix du bureau HOLOCENE,
- **Fixe** le montant des redevances des contrôles d'assainissement non collectif comme suit :

	Prix Holocène HT	Frais administrat ifs	Total HT	Redevances TTC (10%)
Diagnostics de bon fonctionnement et d'entretien	110 €	20 €	130 €	143 €
Contrôles en cas de vente	120 €	20 €	140 €	154 €
Contrôles de conception et d'implantation des installations neuves ou à réhabiliter sans rejet au fossé	75 €	20 €	95 €	104,50 €
Contrôles de conception et d'implantation des installations neuves ou à réhabiliter avec rejet au fossé	110 €	20 €	130 €	143 €
Contrôles de bonne exécution des installations neuves ou réhabilitées	200 €	20 €	220 €	242 €
Pénalité pour absence de rendez-vous	20 €		20 €	22 €

2 – Service fourrière

Mr le Maire rappelle les problèmes récurrents de stationnements abusifs sur la commune.

Faute de contractualisation avec une fourrière, il n'est pas possible, à l'heure actuelle, de faire enlever les véhicules en stationnement gênant, dangereux ou à l'état d'épave.

Le bureau d'adjoints a rencontré Mr EPARVIER du garage Luzy de FIRMINY qui est habilité dans ce domaine et travaille déjà avec la Commune de JONZIEUX. Il a proposé une convention pour l'enlèvement, le gardiennage et la restitution des véhicules. Celle-ci énumère l'objet de la convention, les conditions d'intervention, à l'initiative de la gendarmerie, les obligations de chaque partie, la rémunération et l'assurance de l'entreprise, la durée et les modalités de rupture du contrat.

Après lecture du projet de convention, et après avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Municipal **APPROUVE** les termes de la convention avec le garage Luzy et **AUTORISE** Mr le Maire à signer le document.

QUESTIONS DIVERSES

1 – Urbanisme

- Point sur les demandes de permis de construire et déclarations préalables de travaux en cours d'instruction.
- Courrier relatif à l'activité de tri et de concassage des gravats par l'entreprise Borne à proximité de la route de St Régis. Une lecture a été faite de ce courrier ; s'en est suivi un échange des membres du conseil. Une réponse sera apportée à la personne concernée.
- Dépôts de remblai sur des zones non autorisées. A suivre.

2 – Droit de Prémption Urbain

Le conseil Municipal est informé de la vente :

- d'une maison d'habitation et de son terrain attenant pour un surface de 3500 m², issus des parcelles AB04 et AB025, au 19, route de Jonzieux,
- d'un terrain de 117 m² issu de la parcelle E695, La Chaud.

Avant que la vente ne soit conclue, la commune doit s'exprimer sur sa volonté d'user de son droit de préemption. Aucun projet municipal n'ayant été prévu sur ces parcelles, la commune n'entend pas faire valoir son droit de préemption urbain.

3 – Difficultés Ecole Marcellin Champagnat

Une Assemblée générale extraordinaire se tiendra la semaine prochaine, Françoise DURIEU et Jean-François CHORAIN y assisteront pour avoir plus d'éléments.

La Secrétaire, Carole BOYER



Le Maire, Jean-François CHORAIN

